

Remise du prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger 2018

Hyun-Jung Lim, pianiste, et le Jardin botanique de Neuchâtel par Elodie Gaille, sa conservatrice, et Blaise Mulhauser, son directeur, se sont vu remettre, le jeudi 6 décembre 2018, le prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger. Les membres du jury ont souhaité accentuer la dimension interculturelle du prix, en saluant des personnes qui œuvrent pour favoriser le dialogue et la rencontre entre Neuchâteloises et Neuchâtelois aux origines diverses.

Lors de la cérémonie officielle qui s'est tenue au Jardin botanique de Neuchâtel, les lauréat-e-s ont reçu respectivement un chèque d'un montant de 4'000 et de 3'000 francs. Le conseiller d'État Jean-Nathanaël Karakash, chef du Département de l'économie et de l'action sociale, leur a transmis les félicitations du gouvernement.

Cette année, 22 candidatures avaient été présentées au jury, présidé par Monsieur Roland Debély, président de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM).

Les lauréat-e-s 2018

Hyun-Jung Lim. Née en 1986 en Corée du Sud, musicienne, pianiste, Hyun-Jung Lim est médaillée d'or du Conservatoire de Compiègne et diplômée d'études musicales du Conservatoire national de Rouen. Elle a obtenu le 1^{er} Prix du Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Virtuose reconnue, elle se produit sur les grandes scènes internationales.

Installée à Neuchâtel depuis quelques années, Hyun-Jung Lim est engagée dans de nombreuses activités bénévoles dans le canton, soutenant des associations et des institutions neuchâteloises. En ouvrant sa porte pour offrir des espaces d'échanges et de discussion, en allant à la rencontre des Neuchâteloises et des Neuchâtelois lors de rassemblements ou de réunions plus conviviales, elle favorise le dialogue interculturel et les interactions entre personnes de différentes appartenances culturelles.

Elle participe en outre activement à la Semaine neuchâteloise d'action contre le racisme, dont elle fut la marraine lors de la dernière édition et n'hésite pas à témoigner de son propre parcours face aux élèves, afin de les sensibiliser aux risques de discrimination.

L'attribution d'un prix d'un montant de 4'000 francs à Madame Hyun-Jung Lim vise à reconnaître son engagement et sa participation active à la vie associative, culturelle et sociale du Canton de Neuchâtel.

Elodie Gaille et Blaise Mulhauser du Jardin botanique de Neuchâtel. En 2018, pour célébrer les 20 ans de l'institution, la direction du Jardin botanique a associé les habitant-e-s du canton à cet anniversaire et à la mise en œuvre d'une exposition citoyenne « *Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent* ». Cette manifestation culturelle a permis à celles et ceux qui le souhaitaient de participer à la création d'un projet commun, d'être actrice et acteur d'un événement qu'ils et elles ont pensé et concrétisé. Un partenariat avec différents acteurs associatifs a permis aux personnes (dont de nombreuses étaient issues de la migration) de prendre part à la vie du jardin botanique tout en partageant leurs expériences et connaissances.

À travers ces deux personnes est salué, par la remise de ce prix d'un montant de 3'000 francs, l'engagement de celles et ceux qui ont intégré dans leur mission et mis en œuvre dans leur programmation l'ouverture et l'accessibilité des institutions culturelles à toutes et à tous, et en particulier aux personnes issues de la migration.

Prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger

Institué en mars 1995 par le Conseil d'État afin d'encourager l'esprit d'ouverture et le vivre ensemble, le prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger reste une marque tangible de reconnaissance officielle de celles et ceux qui œuvrent en faveur du dialogue entre les personnes aux appartenances diverses. Afin de renforcer sa dimension interculturelle, le Conseil d'État a profité de l'édition 2018 pour adapter les objectifs et le visuel du prix à la politique menée actuellement par le canton. Dans le cadre de son programme de législature et après le lancement de sa feuille de route pour une administration ouverte et égalitaire, le Conseil d'État continue d'exprimer sa conviction qu'une société qui favorise le dialogue et la participation de chacune et chacun, indépendamment de ses origines, est plus forte.

Le jury regroupe cinq membres : Mme Mireille Tissot-Daguette, Mme Céline Maye, M. Roland Debély, M. Souhail Latrèche et M. Christian Mermet. Il est présidé par M. Roland Debély, président de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM).

Pour de plus amples renseignements:

Jean-Nathanaël Karakash, conseiller d'État, chef du Département de l'économie et de l'action sociale, tél. 032 889 48 00 ;

Roland Debély, président du jury du prix et de la CICM, tél. 079 243 76 94 ;

Céline Maye, déléguée aux étranger-ère-s, cheffe du service de la cohésion multiculturelle, tél. 032 889 74 42/079 844 05 57.

Neuchâtel, le 6 décembre 2018